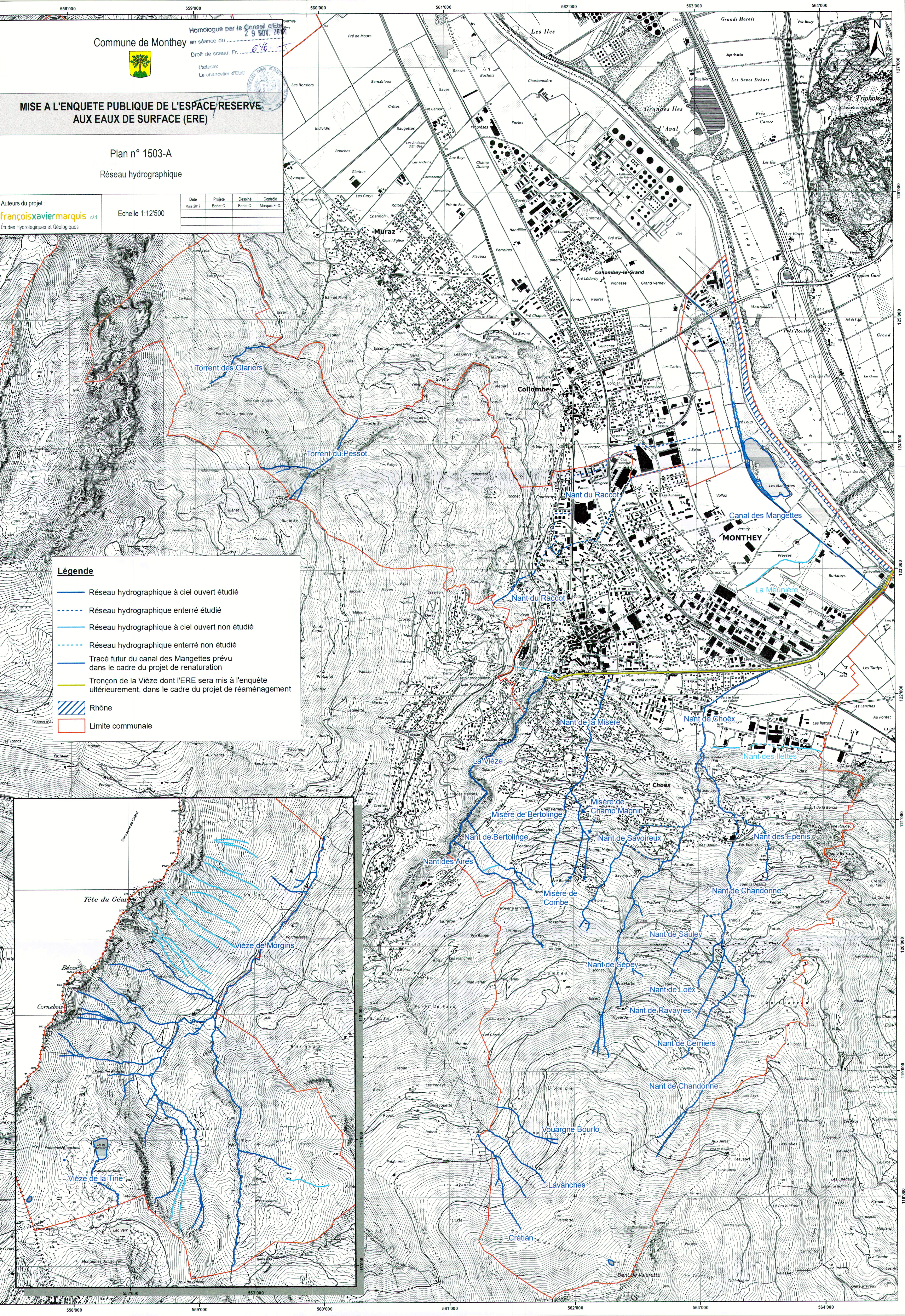




Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 29 NOV. 2017
Droit de sceau: Fr. 6.46
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE L'ESPACE RESERVE AUX EAUX DE SURFACE (ERE)

Plan n° 1503-A
Réseau hydrographique

Auteurs du projet : françoisxaviermarquis sarl Etudes Hydrologiques et Géologiques	Date Mars 2017	Projeté Borlat C.	Dessiné Borlat C.	Contrôlé Marques F-X

Echelle 1:12'500

Légende

Réseau hydrographique à ciel ouvert étudié

Réseau hydrographique enterré étudié

Réseau hydrographique à ciel ouvert non étudié

Réseau hydrographique enterré non étudié

Tracé futur du canal des Mangettes prévu dans le cadre du projet de renaturation

Tronçon de la Vièze dont l'ERE sera mis à l'enquête ultérieurement, dans le cadre du projet de réaménagement

Rhône

Limite communale